



**RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Crous de Créteil**

Affaire suivie par : Direction générale

Mél : [direction@crous-creteil.fr](mailto:direction@crous-creteil.fr)

tél : 01 45 17 06 50

[www.crous-creteil.fr](http://www.crous-creteil.fr)

**Service Régional de l'Enseignement Supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation**

**LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE D'ÎLE-DE-FRANCE, RECTEUR  
DE L'ACADEMIE DE PARIS,  
CHANCELIER DES UNIVERSITES DE PARIS ET D'ÎLE-DE-FRANCE**

- Vu l'article L822-1 du code de l'Éducation relatif aux œuvres sociales en faveur des étudiants,
- Vu les articles R822-1 à R822-18 du Code de l'Éducation relatifs aux œuvres sociales et le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
- Vu l'arrêté rectoral du 9 février 2024 proclamant les résultats des élections des représentants étudiants au conseil d'administration du CROUS de Créteil,
- Vu les propositions des listes étudiantes,
- Vu le courrier du 26 mars 2024 du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, désignant les représentants de l'État,
- Vu la désignation de deux nouveaux représentants de l'État,
- Vu la désignation de la Présidente de l'université Sorbonne Paris Nord.

**ARRETE**

**Article 1** : Sont nommés membres du Conseil d'Administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de l'académie de Créteil :

- A. En qualité de représentants de l'État choisis par le Préfet de la région Ile-de-France sur ma proposition, au sein des administrations régionales intéressées par les activités des centres régionaux :**

Préfecture du Val-de-Marne

- Titulaire : Monsieur Didier TILLET, directeur de l'unité départementale de la DRIEETS
- Suppléante : Madame Atika BAZI, cheffe du bureau de la coordination interministérielle et de l'ingénierie territoriale de la préfecture du Val-de-Marne,

DRAJES

- Titulaire : Madame Cécile NICOL, directrice générale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports,
- Suppléante : Madame Jeanne DELACOURT, déléguée régionale académique adjointe,

Rectorat de région académique d'Île-de-France

- Titulaire : Monsieur Laurent GADESSAUD, conseiller technique Enseignement supérieur auprès de la rectrice,
- Suppléant : Monsieur Arthur LE COURBE, adjoint au chef de service régional pour l'immobilier,

#### Rectorat de l'académie de Créteil

- Titulaire : Madame Elisabeth BOYER, conseillère de la rectrice, SAIO, adjointe au DRAIO
- Suppléant : Monsieur Vincent BENAVENT, secrétaire général adjoint, Modernisation, Numérique et Immobilier,

#### Direction départementale des finances publiques du Val-de-Marne

- Titulaire : Monsieur Philippe REYNIER, responsable de la division des dépenses de l'État,
- Suppléante : Madame Anaïs GAUVIN, responsable adjointe de la division des dépenses de l'Etat,

#### Direction Régionale et Interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France

- Titulaire : Madame Rand FAHMI, adjointe au chef de service, Service du développement et de l'amélioration de l'offre de logement et d'hébergement,
- Suppléant : Monsieur Frédéric ESNAULT, chef du service développement et amélioration de l'offre,

#### **B. En qualité de représentants élus des étudiants :**

Pour la liste : « Union étudiante contre la précarité et l'extrême droite » Titulaires :

- Monsieur Gabriel RUPERT
- Madame Luce CAMUS-MIZZI
- Monsieur Karel TALALI
- Madame Maroua BENSIKHALED

Suppléants :

- Monsieur Quentin LELAQUAIS
- Madame Emmanuelle OUDARD
- Monsieur Léo CHRISTOPHE
- Madame Paulette NIMAKO

Pour la liste : « Vote UNEF et assocs : face à Macron qui nous précarise : pour 1200€ par mois, le retour du repas à 1€ et des logements pour tou.te.s »

Titulaires :

- Madame Alice BRITO
- Monsieur Yanis AIT YAKOUB
- Monsieur Elias H'LIMI

Suppléants :

- Madame Kinda AIT YOUCEF
- Monsieur Gabriel VENIER
- Madame Lydia AIT YOUCEF

#### **C. En qualité de représentants des personnels :**

Pour la CGT :

- Titulaire : Monsieur Khaled LAOUAR,
- Suppléant : Monsieur Victor PIRES,

Pour le SGEN-CFDT :

- Titulaire : Madame Delphine SIMONNOT,
- Suppléante : Madame Irena FRANCISCO,

Pour l'UNSA :

- Titulaire : Madame Karima LAKRIB,
- Suppléant : Monsieur Rachid DOVERNE,

**D. En qualité de présidents ou directeurs d'établissements d'enseignement supérieur :**

- Titulaire : Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, Président de l'université Paris Est Créteil Val-de-Marne,
- Titulaire : Monsieur Gilles ROUSSEL, Président de l'université Gustave Eiffel,
- Suppléante : Madame Annick ALLAIGRE, Présidente de l'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis,
- Suppléante : Madame Nathalie CHARNAUX, Présidente de l'université Sorbonne Paris Nord,

**E. En qualité de représentant de la Région Ile-de-France**

- Titulaire Monsieur Thierry HEBBRECHT,
- Suppléante : Madame Laure-Agnès MOLLARD-CADIX,

**F. En qualité de représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale :**

Pour la commune de Champs-sur-Marne

- Titulaire : Madame Maud TALLET, Maire,
- Suppléant : Monsieur Michel BOUGLOUAN, Délégué du personnel et aux finances,

Pour la commune de Saint-Denis

- Titulaire : Monsieur Mathieu HANOTIN, Maire
- Suppléante : Madame Gwenaëlle BADUFLE-DOUCHEZ, conseillère municipale en charge de l'enseignement supérieur

Pour la commune de Bobigny

- Titulaire : Monsieur Abdel SADI, Maire,
- Suppléant : Monsieur Rached ZEHOUE, conseiller municipal délégué à l'enseignement supérieur et aux relations ville-étudiants,

Grand Paris Sud Est Avenir

- Titulaire : Monsieur Laurent CATHALA, Président,
- Suppléant : Monsieur Jean-François DUFEU, Vice-président, équipements culturels et sportifs,

**G. En qualité de personnalités désignées en raison de leur compétence :**

- Monsieur Philippe TOUZEAU-MENONI, Directeur des éditions EPICURE
- Monsieur Alexandre MAITROT DE LA MOTTE, Président de la ComUE Université Paris-Est

Sur proposition des étudiants élus :

- Madame Yuna LE GALL, étudiante, membre du CESER des hauts-de-France
- Madame Faiza RENY, vice-présidente du comité régional Ile-de-France handisport (CRIFH)

**Article 3** : Le secrétaire général, chef du service régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, et la directrice générale du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Créteil sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 13 février 2025

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke on the left and several sweeping horizontal and diagonal strokes to the right.

Le présent arrêté est publié sur le site internet du CROUS de Créteil : <https://www.crous-creteil.fr>